MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**FICHE DE POSTE**

CADRE DE COMPAGNIE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL – SNU



|  |
| --- |
| **DIRECTION OU SERVICE : Direction des services départementaux de l’éducation nationale (DSDEN)** **Service de la jeunesse, de l’engagement et du sport**  |
| **CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**Poste vacant Poste susceptible d’être vacant  Création Date des séjours : * Du 13 au 25 février 2022
* Du 12 au 24 juin 2022
* Du 3 au 15 juillet 2022

Outre les dates de séjour, des journées de travail sont à prévoir pour la conception, préparation, formation, mise en place, rangement du centre et convoyage. |
| **LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :** |
| **Direction ou service : Adresse :** | **Centre de séjours selon le département d’affectation** |
| **LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT** |
| **FONCTION :** CADRE DE COMPAGNIE DU SNU |
| **NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER (à titre indicatif) : 5 TUTEURS DE MAISONNEE ET 50 VOLONTAIRES** |
| Conditions particulières d’exercice : logement sur site, tenue SNU obligatoire lors du séjour, temps de repos conformément au titre du contrat d’engagement éducatif (hébergement et pension complète fournie).Attention : la durée cumulée d’un ou plusieurs CEE conclu(s) par un même titulaire ne peut excéder 80 jours par période de 12 mois consécutifs. Si vous avez déjà effectué un contrat similaire en 2021, veuillez vérifier le nombre d’heures travaillées. |
| **DESCRIPTION DU CONTEXTE :** |
| Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de :* affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale
* susciter une culture de l'engagement
* prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux

Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il comprend un séjour de cohésion, d’unedurée de deux semaines, suivi d’une mission d’intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en tenue. |
| **Effectifs de la structure (à titre indicatif) :** 2 à 3 membres de direction (1 directeur et 1 à 2 adjoints), 2 à 3 cadres spécialisés (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 1 cadre de compagnie pour 3 à 4 maisonnées, 1 tuteur par maisonnée**.** |
| **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)** |
| Les cadres de compagnie bénéficient d’une expérience avérée dans le domaine de l’encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d’éducation populaire, soit dans l’Éducation nationale, soit dans les armées. Le cadre de compagnie fédère l’action des tuteurs et du premier niveau d’encadrement. Ils sont rattachés au directeur adjoint encadrement. Pour chaque compagnie et parmi les cadres de compagnie est désigné un chef. Le chef de compagnie, désigné par le chef de centre parmi les cadres de compagnie, fédère l’action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent une connaissance fine de chacun des volontaires de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s’exercent dans quatre domaines principaux.1. Encadrer un groupe de 5 maisonnées maximum
 |
| * Faire respecter le règlement intérieur
* Appuyer les tuteurs de maisonnée dans leur rôle éducatif
* Participer à l’encadrement des activités
* Assurer le dialogue avec l’équipe de direction
* Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
* Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l’éducation à la citoyenneté* Aider les tuteurs dans l’organisation des temps de démocratie interne
* Participer à l’acquisition des savoir-être, de l’autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité* Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l’engagement, à rejoindre une association
* S’assurer de l’inclusion effective des volontaires à besoin particulier

4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation- En fonction de leurs compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie et tous les cadres du niveau intermédiaire participent ponctuellement à la formation des volontairesDans chaque compagnie, un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l’action des tuteurs dont la maisonnée accueille un volontaire en situation de handicap. |
| **PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :** |
|  D'autres ministères Les autres directions départementales |  Les collectivités territoriales |  Les associations Les familles des jeunes |
| **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :** Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée |
| **LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE** |
| **CONNAISSANCES :*** Psychologie et sociologie de l’adolescent
* Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
* Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
* Gestion des crises
* Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières
* Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

**COMPÉTENCES :*** Sens des relations humaines
* Capacité au leadership et maîtrise de soi
* Sens de l’initiative et réactivité
* Rigueur dans le comportement
* Expérience reconnue dans l’encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l’éducation nationale ou les associations de jeunesse
* Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l’accueil et l’accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoin particulier.
 |
| **Rémunération (à titre indicatif) :** 91,90 € euros de salaire journalier brut pour un maximum de 24 jours, selon les jours de présence et la participation au temps de formation.  Contrat d’engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour) Poste ouvert aux contractuels. Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire |

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à l’adresse mail ci-dessous :

drajes-snu@region-academique-idf.fr

**Date de limite de dépôt des candidatures :**

**20 janvier 2022 pour la session de février 2022**

**20 avril 2022 pour les sessions de juin et juillet 2022**